

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU **Lundi 1er juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} juin à 18h30, les membres du conseil municipal de la Commune de La Ricamarie se sont réunis sur convocation en date du vingt-six mai deux mille vingt-six, en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Cyrille BONNEFOY, Maire, pour délibérer sur l'affaire exposée ci-après :

Présent(e)s : BONNEFOY Cyrille, ODIN Jean-Paul, ROCHE Maryse, FAVIER Daniel, DURAND Jean-Bernard, LAURENT Corinne, RAYMOND Karine, JACON Alain, HAMMOU OU ALI Brahim, ARNONE Annick, CROZET Jérôme, SABBAHI Adeline, BERLIER Pierre, HAMNACHE Lila, GRANOUILLET Catherine, KIZILKILIC Murat, RABEHI Kerima, DUTEL Fabrice, ROUBIN Nathalie, DUFETEL Alexandre, MONTAGNON Marie-Claude, OUKRID Mohamed, BENDRISS Kheira, BARRIER Loïc.

Excusés ayant donné pouvoir : KRENENOU Karima à HAMMOU OU ALI Brahim, POINAS Christine à MONTAGNON Marie-Claude, KERMOUCHE Sanna à BONNEFOY Cyrille, DEMONTANT Serge à ODIN Jean-Paul.

Membres :
- en exercice : **29**
- membres présents : **24**
- représentés : **4**
- absent(s) : **1**

M. Jean-Paul ODIN est nommé secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05 mai 2026 est approuvé à l'**unanimité**.

1. FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

1.1. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune de La Ricamarie et le CCAS de La Ricamarie

Considérant l'intérêt de disposer d'un CST commun pour l'ensemble des agents de la Commune et du CCAS et après consultation des organisations syndicales, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la création d'un Comité social Territorial commun compétent pour les agents de la Commune et du C.C.A.S.
- De fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du Comité Social Territorial Commun à 4 et un nombre égal de représentants suppléants du personnel.
- De fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du Comité Social Territorial Commun à 4 et un nombre égal de représentants suppléants.

Cyrille BONNEFOY : « Y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Unanimité. Je vous remercie. »

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve la création d'un Comité social Territorial commun compétent pour les agents de la Commune et du C.C.A.S.

1.2. Modification du tableau des effectifs

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

Filière Technique			
Grades	Catégorie	Durée hebdomadaire de service	
		En moins	En plus
Ingénieur principal			1 poste Temps Complet

Cyrille BONNEFOY : « Y-a-t-il des oppositions ? des abstentions ? Unanimité. Je vous remercie. »

Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**, approuve la modification partielle du tableau des effectifs.

Cyrille BONNEFOY : « Je lève la séance, je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux Ricamandois et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne soirée. Merci. »